



Vaccination de votre enfant

Programme national de vaccination

Pourquoi faire vacciner votre enfant ?

Aux Pays-Bas, depuis près de 70 ans, les enfants sont vaccinés contre les maladies infectieuses graves. Résultat : ces maladies ont pratiquement disparu dans la région. Pour autant, la vaccination demeure importante, car les maladies réapparaîtront si nous cessons de vacciner la population.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Grâce à la vaccination, l'organisme de votre enfant développe des défenses contre les virus et les bactéries pathogènes. Ainsi, votre enfant ne tombera pas malade ou beaucoup moins. En outre, le risque que votre enfant contamine d'autres personnes est minime. Ce point est important pour les enfants qui n'ont pas (encore) été vaccinés parce qu'ils sont trop jeunes ou qu'ils ne peuvent pas être vaccinés en raison d'une maladie.

Tests rigoureux

Avant d'être utilisé, un vaccin doit faire l'objet de tests rigoureux, tout comme les autres médicaments. Un vaccin ne sera administré aux enfants que lorsque son efficacité et son innocuité auront été clairement démontrées. Par ailleurs, l'innocuité des vaccins est contrôlée lorsqu'ils sont utilisés. Cette pratique ne se limite pas aux Pays-Bas, mais s'étend à l'ensemble du monde.

Vaccin et notice

Pour savoir ce que contiennent les vaccins qui sont administrés à votre enfant, vous pouvez consulter toutes les notices sur le site Web du Programme national de vaccination. Cliquez sur rijksvaccinatieprogramma.nl/bijsluiters

Quelles sont les maladies concernées ?

Aux Pays-Bas, les enfants sont vaccinés contre 13 maladies infectieuses graves. Vous trouverez plus d'informations sur ces maladies ci-dessous.

Oreillons

Les oreillons sont une infection des glandes salivaires, entre autres. Les enfants atteints de cette maladie ont donc les joues et le cou gonflés. Dans certains cas, l'enfant malade développe une méningite. Les oreillons peuvent parfois réduire la fertilité des garçons qui risquent alors d'éprouver des difficultés à avoir des enfants plus tard.

Diphtérie

La diphtérie est une infection grave de la gorge très contagieuse. Avant l'introduction de la vaccination, de nombreux enfants en mouraient.

Hépatite B

L'hépatite B est une infection du foie. Parfois, le virus reste dans l'organisme et augmente le risque de développer un cancer du foie.

Infection à Hib

La bactérie Hib entraîne des infections graves telles que la septicémie, la méningite, l'angine à streptocoque, la pneumonie ou l'arthrite.

HPV

HPV est l'abréviation de papillomavirus humain, un virus qui peut provoquer différents types de cancer chez les hommes et les femmes comme le cancer de la bouche, de la gorge, du pénis, de l'anus et du col de l'utérus. Huit personnes sur dix sont infectées par le VPH une ou plusieurs fois au cours de leur vie.

Coqueluche

La coqueluche provoque de violentes quintes de toux qui peuvent durer des mois. Cette maladie est particulièrement dangereuse pour les bébés qui peuvent s'épuiser et subir des lésions cérébrales, voire en mourir.

Rougeole

La rougeole est une infection éruptive accompagnée d'une forte fièvre, d'une éruption cutanée et souvent d'une otite. Dans certains cas, les enfants contractent une pneumonie ou une encéphalite dont ils peuvent mourir. La rougeole est très contagieuse.

Maladie à méningocoque

Les maladies à méningocoques peuvent provoquer une méningite et une septicémie. Elles peuvent également entraîner la mort. La vaccination du Programme national de vaccination protège contre quatre bactéries méningococciques : A, C, W et Y. Elle ne protège pas contre les méningocoques B.

Maladie à pneumocoque

Les pneumocoques sont des bactéries qui peuvent provoquer une septicémie, une pneumonie grave et une méningite. Un enfant peut également en mourir. Le vaccin protège contre les types de pneumocoques les plus courants.

Poliomyélite

La poliomyélite, ou polio, est également appelée « paralysie spinale infantile ». Elle peut entraîner une paralysie permanente des jambes, des bras ou des muscles respiratoires.

Rubéole

La rubéole est également une infection éruptive, mais moins grave que la rougeole. Pendant la grossesse, elle peut être dangereuse pour le fœtus et causer de graves anomalies chez le bébé à naître. Les enfants sont vaccinés contre la rubéole afin d'éviter qu'ils ne contaminent les femmes enceintes.

Rotavirus

Le rotavirus provoque une inflammation stomacale et intestinale. Il est contagieux et fréquent chez les jeunes enfants. Les enfants ont de la fièvre, une (sévère) diarrhée, sont pris de vomissements.

Tétanos

Le tétanos entraîne une contraction des muscles. Sans traitement, la maladie est mortelle, mais elle n'est pas contagieuse. Un enfant peut contracter le tétanos s'il est mordu par un animal (domestique) ou si une plaie est souillée par de la terre.

Effets secondaires

Les vaccins peuvent causer des effets secondaires. Ce phénomène s'explique généralement par le fait qu'ils stimulent les défenses de l'organisme. Ces effets secondaires sont presque toujours bénins et disparaissent spontanément.

Le plus souvent, une légère fièvre (température d'environ 38 degrés) se déclare peu de temps après la vaccination. En outre, l'endroit où la piqûre a été effectuée peut devenir légèrement rouge ou gonflé. Après le vaccin contre le rotavirus, votre enfant peut être pris de diarrhée ou de vomissements.

Les effets secondaires graves sont très rares. Contactez votre médecin généraliste si vous avez des inquiétudes. Par exemple, votre enfant est très malade ou reste apathique ou fiévreux après plusieurs jours.

Quelques conseils pour soulager la douleur :

En cas de fièvre, de diarrhée ou de vomissements, il est très important de boire suffisamment.

- Avec les jeunes bébés, les câlins et les jeux aident lorsqu'ils sont apathiques.
- Si un enfant souffre ou semble vraiment mal en point, le paracétamol peut le soulager. Consultez la notice pour connaître la quantité à administrer à votre enfant.
- Il est conseillé de ne pas trop toucher le bras ou la jambe où le vaccin a été administré, au risque d'accroître la douleur.

Signaler les effets secondaires

Vous pouvez signaler un effet secondaire d'un vaccin au médecin ou à l'infirmière qui l'a administré. Ils transmettront ensuite l'information au Centre d'effets secondaires Lareb. Vous pouvez également signaler vous-même l'effet secondaire à Lareb sur www.lareb.nl

Quels vaccins mon enfant recevra-t-il ?

Consultez le calendrier de vaccination à l'adresse suivante :

rijksvaccinatieprogramma.nl/en/vaccinations/vaccination-schedule/translations-several-languages

Les premiers vaccins

Votre enfant reçoit son premier vaccin lorsqu'il a entre 6 et 9 semaines, un âge auquel le système immunitaire réagit bien. Le calendrier de vaccination est déterminé de manière à assurer la meilleure protection possible.

En général, un enfant reçoit deux injections à la fois. Les vaccins sont administrés dans la cuisse ou la partie supérieure du bras. Le vaccin contre le rotavirus n'est pas une injection, mais une solution buvable. Elle est contenue dans un petit tube et administrée goutte à goutte dans la bouche de l'enfant.

Vaccin contre la coqueluche pour les femmes enceintes

Les nouveau-nés étant très vulnérables à la coqueluche, les femmes enceintes aux Pays-Bas se voient proposer un vaccin contre la coqueluche à partir de la 22^e semaine. Le bébé est alors protégé contre la coqueluche dès la naissance.

Mon enfant est malade. Que dois-je faire ?

Vous avez reçu une invitation, mais votre enfant est malade ? Si c'est le cas, consultez votre pédiatre ou infirmière pédiatrique. Dans certains cas, il vaut mieux reporter la vaccination à plus tard. Lorsque votre enfant prend des médicaments, il est également conseillé de se renseigner.

Des questions ?

- Pour des informations complémentaires, veuillez consulter rijksvaccinatieprogramma.nl

- Si vous avez des questions, vous pouvez toujours contacter le médecin ou l'infirmière pédiatrique de votre centre de santé, du Centre de la jeunesse et de la famille ou du Service de santé publique (GGD) de votre région.
- Vous trouverez des informations dans un langage simple sur vaccinaties.steffie.nl.
- Vous avez des doutes sur la vaccination ? Vous pouvez également appeler le Numéro anti-doute : 088 – 7 555 777.

Vaccins en dehors du Programme national de vaccination

Certains vaccins ne figurent pas dans le Programme national de vaccination. Il s'agit des vaccins contre la varicelle et le méningocoque de type B. Si vous souhaitez vous faire vacciner, vous pouvez consulter votre médecin traitant ou un centre de vaccination. Vous devrez néanmoins les payer vous-même. Ces vaccins ne peuvent pas être administrés au centre de santé.

Vous partez en voyage (dans un pays exotique) avec votre enfant ? Si c'est le cas, vérifiez auprès d'un bureau de vaccination des voyageurs (GGD) si des vaccins supplémentaires sont nécessaires.

Tuberculose

Les enfants plus vulnérables à la tuberculose ont la possibilité d'être vaccinés contre la tuberculose. Si votre enfant est éligible pour cette vaccination, vous recevrez un appel du GGD. Vous pouvez poser toutes vos questions au GGD. L'assurance maladie prend en charge le coût de ce vaccin.

Données sur la vaccination

Une fois que votre enfant a été vacciné, le Service de santé de la jeunesse (JGZ) enregistre les données relatives à la vaccination dans le système JGZ et sur le carnet de vaccination.

Consentement

Si vous êtes d'accord, le JGZ partage les données avec le RIVM (Institut national de la santé publique et de l'environnement). Il s'agit de données de vaccination et de données à caractère personnel. Le médecin ou l'infirmière du JGZ vous demandera la permission d'échanger les données entre le JGZ et le RIVM. Ce consentement est essentiel. Le RIVM peut uniquement effectuer certaines tâches (correctement) s'il sait exactement quels vaccins ont été administrés à votre enfant.

Que fait le RIVM avec ces données ?

Le RIVM utilise ces données, par exemple, pour vous envoyer un rappel afin que votre enfant reçoive tous les vaccins prévus par le Programme national de vaccination. Vous pouvez également utiliser MijnRIVM (mijn.rivm.nl) pour consulter et imprimer les données de vaccination de votre enfant. Cette fonction s'avère utile lors d'un voyage à l'étranger. En outre, le RIVM souhaite savoir combien de personnes ont été vaccinées aux Pays-Bas pour suivre de près l'évolution des maladies infectieuses aux Pays-Bas.

Pour des informations complémentaires, veuillez consulter rijksvaccinatieprogramma.nl/jouw-toestemming

Il s'agit d'une publication de :
l'Institut national de la santé publique et de l'environnement
Postbus 1 | 3720 BA Bilthoven
www.rivm.nl

janvier 2025

Les soins pour demain commencent aujourd'hui